

**17.3314****Motion Bourgeois Jacques.  
Aussergewöhnliche Frostschäden  
im Weinbau und an Obstkulturen****Motion Bourgeois Jacques.  
Gel exceptionnel  
dans les vignes et les vergers****CHRONOLOGIE**

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 29.09.17

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 03.03.21

**Präsident** (Kuprecht Alex, Präsident): Es liegt ein schriftlicher Bericht der Kommission vor. Die Kommission beantragt mit 9 zu 2 Stimmen, die Motion anzunehmen. Der Bundesrat beantragt ebenfalls die Annahme der Motion.

**Levrat** Christian (S, FR), pour la commission: Dans la mesure où j'ai survécu à la tentative d'attentat de mes collègues vertes, je peux vous présenter la motion Bourgeois 17.3314 acceptée en 2017 sans débat au Conseil national. Il s'agit d'une motion déposée suite à l'épisode de gel du printemps 2017, qui avait provoqué des dégâts très importants dans les vignes.

Le Conseil national nous propose de charger le Conseil fédéral de procéder, en collaboration avec les branches, à une estimation des dommages, de définir les mesures à prendre à court et moyen terme avec l'aide des cantons concernés, et de tenir compte des cas de rigueur.

Cette motion a été largement suivie d'effets puisque le Conseil fédéral a procédé à l'examen des dégâts et mené des discussions avec les milieux concernés. Il nous propose, dans le cadre de la Politique agricole 2022 plus, de créer une base légale permettant à la Confédération de verser des contributions à la réduction des primes des assurances-récolte.

La commission a examiné cette motion et vous propose de l'adopter, quand bien même nous avons décidé de suspendre la PA 2022 plus. En bonne logique, il aurait été nécessaire de traiter la PA 2022 plus et de mettre en oeuvre cette assurance-récolte. Nous avons pris acte du refus de notre conseil de traiter la PA 2022 plus et proposons de transmettre la motion au Conseil fédéral en le chargeant, en temps utile – probablement lorsque nous devrons à nouveau traiter de la politique agricole – de proposer les modifications législatives utiles.

**Parmelin** Guy, président de la Confédération: M. Levrat a rappelé le fameux épisode du gel de 2017. Comme mesure à court terme, la Confédération avait accordé des prêts remboursables sans intérêt aux exploitations paysannes. De

**AB 2021 S 69 / BO 2021 E 69**

plus, les exploitations ayant eu des problèmes de liquidités pouvaient demander une suspension du remboursement des prêts d'investissement ou des prêts d'exploitation pendant une année. La fondation Fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par des forces naturelles a soutenu les cas de rigueur. Elle a versé des contributions à fonds perdu. L'aide, qui a atteint 20 millions de francs, a pu satisfaire les préoccupations exprimées à la lettre c de la motion.

Comme mesure à moyen terme, la Confédération a commandé un rapport d'experts afin d'examiner la forme et la pertinence d'un soutien aux assurances-récolte. Sur la base des conclusions de ce rapport, le Conseil fédéral a proposé, dans le message relatif à la Politique agricole 2022 plus, de créer une base légale pour améliorer la protection des risques dans l'agriculture contre les fluctuations de rendement liées aux conditions météorologiques. C'est dans ce cadre-là que la Confédération pourrait contribuer au financement des primes d'assurance-récolte.

Vous le savez, cela a été rappelé par M. Levrat, la suite de la procédure concernant l'instrument proposé se



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Frühjahrssession 2021 • Dritte Sitzung • 03.03.21 • 08h15 • 17.3314  
Conseil des Etats • Session de printemps 2021 • Troisième séance • 03.03.21 • 08h15 • 17.3314



trouve entre les mains du Parlement. Si le Conseil national confirme la suspension de la Politique agricole 2022 plus, le traitement de la mesure intitulée "Subventionnement des primes d'assurance-récolte" serait également suspendu.

Comme les préoccupations à court et à moyen terme de la motion ont déjà été prises en compte par l'aide attribuée par la fondation Fonds suisse dans le cadre de la Politique agricole 2022 plus, le Conseil fédéral propose d'adopter la motion.

Si le Conseil national devait aussi suspendre la Politique agricole 2022 plus, dont de très nombreux parlementaires disent beaucoup de mal – mais je constate ces derniers temps que de très nombreuses motions visent à repêcher certains éléments du projet, et j'en déduis qu'il n'était pas si mauvais que cela –, le Conseil fédéral analysera à nouveau la situation.

*Angenommen – Adopté*

**Präsident** (Kuprecht Alex, Präsident): Damit sind wir am Schluss der heutigen Traktandenliste angelangt. Diejenigen Traktanden, die wir heute nicht behandeln konnten, werden am kommenden Dienstag eingeplant. Ich danke Herrn Bundespräsident Parmelin für seine Anwesenheit heute Morgen im Ständerat und wünsche ihm und Ihnen allen einen schönen Nachmittag!

*Schluss der Sitzung um 12.55 Uhr*

*La séance est levée à 12 h 55*

AB 2021 S 70 / BO 2021 E 70